

Mesdames, Messieurs,  
Chers Valromeysannes, Valromeysans,

Au nom de l'équipe du SIVOM du Valromey, je vous adresse à tous nos meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite pour cette nouvelle année.

Pour ma part, je fais le vœu d'un SIVOM uni et déterminé à porter ensemble des politiques au service des habitants du Valromey.

La commune de Talissieu, historiquement adhérente de par l'ancienne communauté de communes du Valromey, s'interroge aujourd'hui sur sa place au sein de notre syndicat. Le départ de la commune d'Artemare en 2014 avait significativement diminué la continuité géographique et modifié la cohérence de territoire. Si le bassin de vie des Tarcholands est davantage axé sur Artemare que sur Champagne-en-Valromey, les services proposés par le SIVOM rayonnent jusqu'aux portes du Bugey. Il nous faudra donc étudier avec objectivité et dans le respect de chacun les conséquences financières et territoriales d'un éventuel retrait de la commune de Talissieu.

Ce retrait peut sembler contradictoire au regard des réflexions portées actuellement par les élus syndicaux qui envisagent de nouvelles formes de collaboration et mutualisation pour pérenniser et étendre les services et équipements existants sur le Valromey. À l'heure où les budgets des communes sont mis à mal par la baisse des dotations de l'État, la solidarité intercommunale peut avoir un rôle à jouer. Pour autant, les finances du SIVOM reposant uniquement sur les contributions des communes, il nous faut prendre le temps d'analyser les avantages et inconvénients, et surtout s'assurer que tenants et aboutissants soient compris et validés par tous.

« Prenez vos décisions en fonction d'où vous allez, pas en fonction d'où vous êtes » James Arthur Ray.

En effet, l'avenir de nos territoires ruraux à l'heure des transitions qui s'imposent à nous passera par nos capacités à nous fédérer autour d'un projet commun...

Je vous souhaite une très belle année 2024 !

Pauline GODET,  
Présidente du SIVOM du Valromey

## ACTUALITÉS

JANVIER 2024

### Dans ce numéro

Plan d'eau de la Vendrolière

Site d'Arvières

Équipements structurants

Politique éducative

La Parole aux Associations :

- Ain'terlude-en-Bugey
- Observatoire Astronomie Nature du Valromey
- Val'Muse
- Valromey Cyclo

Médiathèque du Valromey

**SIVOM du Valromey**  
**3 Place Brillat-Savarin**  
**Maison de Pays**  
**01260 CHAMPAGNE-EN-VALROMEY**

**04 79 87 64 98**  
**contact@sivom-valromey.fr**  
**www.sivom-valromey.fr**



### UNE PAGE SE TOURNE À LA MÉDIATHÈQUE DU VALROMEY !

Après 30 années passées au service de la Médiathèque du Valromey, Brigitte ROBERT va faire valoir ses droits à la retraite le 1<sup>er</sup> juillet prochain.

Embauchée le 1<sup>er</sup> décembre 1990 par la commune de Champagne-en-Valromey pour assurer les permanences de la bibliothèque municipale, elle a ensuite été recrutée le 1<sup>er</sup> juillet 1994 par le District du Valromey, suite à la construction de la maison de pays et à l'aménagement de nouveaux locaux pour la bibliothèque.

En tant que responsable, Brigitte ROBERT a œuvré pour faire vivre ce service culturel de proximité qui est devenu un véritable lieu de vie pour les habitants venant ici quel que soit leur âge pour se documenter, s'informer, se divertir ou se rencontrer. Elle n'a eu de cesse de promouvoir cet équipement auprès des habitants et de faire partager sa passion avec tous : dès le plus jeune âge en participant au

dispositif 1<sup>ères</sup> pages, en créant l'heure du conte et de la lecture ou en accueillant des classes, avec les personnes âgées ou en difficulté de lecture en proposant des livres audio ou en gros caractères, enfin avec tous les publics en offrant des collections riches et diversifiées, en proposant des animations et en nouant des partenariats avec les acteurs locaux pour ouvrir la médiathèque sur l'extérieur.

Avec le concours de Frédérique CATALANO, Brigitte ROBERT a fait de la médiathèque du Valromey un lieu incontournable de la vie culturelle valromeysanne.

Nous la remercions pour tout le travail accompli, elle qui n'a jamais compté ses heures et qui s'est investie avec passion et professionnalisme dans ses fonctions.

Nous lui souhaitons une très bonne retraite !

## PLAN D'EAU DE LA VENDROLIÈRE

Après avoir envisagé de réhabiliter le plan d'eau dans sa configuration actuelle et selon le modèle traditionnel (alimentation par eaux de sources non traitées), les élus syndicaux se sont tournés vers un plan d'eau de baignade à filtration biologique, en harmonie avec le milieu naturel puisque ne nécessitant pas les mêmes contraintes d'approvisionnement en eau, excluant toute utilisation de substances chimiques et constituant un écosystème riche et vivant.

En effet, une baignade biologique fonctionne grâce à un système de filtration naturelle à travers lequel l'eau utilisée est traitée par un système d'auto purification biologique. Les bassins de régénération, constitués notamment de plantes macrophytes, vont nettoyer et purifier l'eau de baignade.

Une étude de faisabilité a été confiée au bureau d'études GREEN CONCEPT, paysagistes concepteurs qui conçoit ce type d'aménagement depuis 30 ans. Le projet d'aménagement proposé comprendrait un bassin de baignade de 1500 m<sup>2</sup> séparé par une digue du reste du plan d'eau qui conserverait un usage d'étang. Des aménagements de confort et services supplémentaires seraient réalisés : plage, bâtiment d'accueil avec vestiaires, aire de jeux...

La gestion par un privé d'une activité de restauration, plus conséquente que celle proposée actuellement, est aussi envisagée. Dans l'attente de la concrétisation de ce projet, le SIVOM a renouvelé le bail précaire avec Angèle LESEIGNEUR pour l'année 2024 afin de continuer à proposer une petite restauration pour le plus grand plaisir des habitants du Valromey et touristes de passage.

Le site adoptera une ambiance champêtre avec la préservation des arbres et des haies existants.



Crédit photo : P. Bidegarn

Pour s'assurer de la faisabilité du projet, des études complémentaires ont été réalisées, la première afin de s'assurer de la présence d'une ressource en eau naturelle suffisante pour alimenter le bassin en toute saison. La recherche en eau effectuée sur le site a permis de conforter le captage actuel par trois nouvelles veines portant ainsi le débit total disponible à 2 à 2,5 m<sup>3</sup>/h en période d'étiage alors que seulement 0,60 m<sup>3</sup>/h sont nécessaires pour viabilité du projet. Une étude géotechnique est en cours pour effectuer un examen de sols et de prédimensionnement des différents ouvrages de terrassement, voiries, murs et bâtiments.

Au niveau réglementaire, le PLU de la commune de Haut-Valromey devra être mis en conformité.

Un dossier « environnemental », un autre « loi sur l'eau » et un permis d'aménager seront à déposer. Pour cela le SIVOM devra se faire accompagner d'un maître d'œuvre.

À ce stade, le projet d'investissement est estimé à un montant d'environ 1 700 000 € HT (travaux et études compris). Des subventions sont mobilisables auprès du Département, de la Région, de l'État et de l'Europe. Tous ces financeurs ont été reçus et ont exprimé leur vif intérêt pour ce projet, considérant son caractère « innovant » et le service apporté aux habitants du Valromey et touristes en villégiature dans la région.

## SITE D'ARVIÈRES

Dans le cadre d'un contentieux opposant l'architecte et l'entreprise à l'ex communauté de communes du Valromey, suite à des malfaçons constatées sur le mur de soutènement lors des travaux réalisés en 2005/2006, ceux-ci ont été déclarés responsables et condamnés à verser une indemnité de 377 769 €, obligeant de fait le SIVOM à réaliser de nouveau des travaux de restauration.



Crédit photo : ONF - V. Gonod

Le site étant classé au titre des Monuments Historiques, sa conservation doit faire l'objet de dispositions particulières.

En effet, avant d'engager une opération de travaux sur un site classé qui présente un intérêt historique, artistique et architectural, le maître d'ouvrage doit solliciter la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) qui assure un contrôle scientifique et technique de l'opération. Cette saisine ouvre une phase de concertation précédant la délivrance de l'autorisation de travaux durant laquelle les services de la DRAC assurent un rôle de conseil, d'orientation et d'information.

Ces services ont ainsi validé les préconisations techniques de l'Architecte en Chef des Monuments Historiques dans son diagnostic et notamment le choix de déposer les parties du mur restauré en 2005/2006 et de les remonter avec des blocs de plus grandes dimensions. Afin d'effectuer ces travaux, une tranchée talutée sera réalisée à l'arrière du mur, sur une profondeur d'environ 3 mètres, empiétant en partie sur les jardins.

Ce procédé constructif entraîne un surcoût des travaux dont le montant prévisionnel est estimé à 823 000 € TTC. Des subventions seront sollicitées auprès de l'État, de la Région



et du Département. La participation du SIVOM restant limitée au montant de l'indemnité perçue.

Compte tenu des conditions climatiques du site qui limitent la période d'intervention à 7 mois (entre avril et octobre), les travaux se dérouleront en 3 tranches : études de sols et structures, consultation des entreprises en 2024, 1<sup>ère</sup> tranche de travaux en 2025 et 2<sup>ème</sup> tranche de travaux en 2026.

#### **Chalet d'Arvières :**

Cet équipement fait l'objet d'un montage juridique particulier :

- Bail à construction de 45 ans (jusqu'en 2048) entre l'État, propriétaire, et le SIVOM pour la réalisation des travaux.
- Bail commercial entre le SIVOM et l'ONF (jusqu'en 2048) pour la gestion du site, moyennant un loyer annuel couvrant le montant des annuités.
- Contrat de location gérance entre l'ONF et un locataire pour l'exploitation du chalet d'Arvière (activité de refuge : restauration et hébergement).

À la suite du départ du gérant en novembre dernier, un appel à projet sera prochainement lancé pour confier la gestion du refuge à un nouveau gérant pour une durée de 5 ans (2024/2029).

### **ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS**

Le projet de territoire de la communauté de communes Bugey Sud a réaffirmé que le territoire du Bugey à dominante rurale était fortement polarisé par Belley, mais qu'il était également organisé autour de cinq bassins de services, lesquels regroupent plusieurs communes et accueillent une offre de services autour d'équipements du quotidien et/ou de proximité : écoles, cantines, garderies, médecins, pharmacies, soins à la personne, commerces de proximité, lieux de vie intergénérationnels...

La volonté des élus est de permettre aux habitants de trouver à une distance inférieure à 10 kilomètres de leur domicile un socle minimum de services et de commerces pour limiter les trajets du quotidien. La notion de bassin de services a également pour vocation de garder des communes vivantes et attractives.

Le bassin de services du Valromey repose sur les six communes du SIVOM auxquelles s'ajoute la commune d'Artemare.

Parmi les compétences actuelles du SIVOM, nombreuses sont celles qui répondent à cette volonté de bien vivre et d'attractivité : la politique culturelle (médiathèque, projet éducatif de territoire), le soutien aux associations locales et l'accompagnement à l'enfance / jeunesse, la construction et l'entretien des écoles ... Les élus souhaitent maintenant se pencher sur des équipements sportifs qui par leur fréquentation dépassent l'intérêt communal.

Trois équipements pour lesquels différentes formes de mutualisation peuvent être envisagées, de la simple convention de financement entre les communes jusqu'au transfert de compétence au SIVOM du Valromey, ont été clairement identifiés :

- Les terrains de tennis de Champagne-en-Valromey et des Plans d'Hotonnes. Le projet porte sur la rénovation de l'un des deux courts sur chacune des communes pour un coût estimé à environ 30 000 € HT par équipement avec de possibles subventions (entre 50 et 60%). Les courts étant dans un état vétuste, il s'agit de

les réhabiliter pour leur donner une seconde vie et ainsi encourager des pratiques individuelles ou associatives grâce aux nouveaux outils d'accès et de réservation.

- La piscine de Champagne-en-Valromey est considérée comme un équipement structurant pour le territoire. Son état de vétusté nécessite d'envisager pour la commune de Champagne de lourds travaux de mise aux normes et de modernisation. Afin de mesurer l'ampleur de la dépense et avant d'envisager un éventuel transfert au SIVOM, les élus souhaitent la réalisation d'un diagnostic qui permettra de déterminer et chiffrer les améliorations techniques et fonctionnelles du site. Le transfert de compétence impliquera une nouvelle gouvernance souhaitée par les élus afin de discuter ensemble de sa mise en valeur et de sa politique d'exploitation.



*Crédit photo : CC Bugey Sud*

- Enfin, et de façon moins unanime, une réflexion est ouverte sur le stade de football de Champagne-en-Valromey. De récents investissements ont été portés par la commune, les dépenses de fonctionnement sont connues. Une porte est ouverte sur une éventuelle participation des communes à l'installation de LED qui réduiraient fortement les coûts d'exploitation. Des devis sont en cours.

Compte-tenu des impacts en matière budgétaire, les conseillers municipaux des six communes ont été informés de ces projets. Ils ont majoritairement approuvé l'intérêt supra communal de ces équipements et validé les investissements envisagés. Le montage juridique reste à affiner, il portera sur les financements et la gouvernance.

### **POLITIQUE ÉDUCATIVE**

Le SIVOM du Valromey s'est engagé dans la mise en œuvre d'un Projet Éducatif De Territoire - Plan Mercredi (PEDT-PM) sur la période du 01/09/2022 au 31/08/2025. Il s'adresse aux enfants de 0 à 14 ans et s'articule autour de 3 axes : accompagner l'enfant à devenir citoyen de demain, créer une démarche éducative locale pour permettre à l'enfant d'être acteur de son territoire, favoriser l'accès à des activités éducatives diversifiées.

Sur l'année scolaire 2022/2023, 16 projets déposés par les acteurs éducatifs (écoles et associations) ont été soutenus par le SIVOM. Certains de ces projets ont également pu bénéficier de subventions complémentaires provenant de la MSA (dispositif Grandir en Milieu Rural).

Au total, c'est un soutien de 21 203,50 € qui a été versé aux écoles et aux associations : 15 632,50 € par le SIVOM et 5 571 € par la MSA. Pour l'année scolaire en cours, des montants similaires seront engagés par le SIVOM et la MSA.

En parallèle une démarche concertée avec les partenaires bénéficiaires de ces dispositifs a été animée par Séverine PIOT, coordinatrice, afin de définir des sujets d'actualité prioritaires et fédérateurs : la prévention autour des écrans, l'encouragement à plus de pratique physique et sportive, une alimentation de qualité seront au cœur des actions soutenues en 2024.

Les aides apportées pourront être bonifiées sous condition que les dossiers portent sur l'un de ces thèmes et soient déposés conjointement par plusieurs porteurs de projets pour donner encore plus de lisibilité et de cohérence à notre PEDT.

## AIN'TERLUDE EN BUGEY, ESPACE DE VIE SOCIALE

### □ Les 20 ans de l'association en 2024

Le samedi 8 juin 2024 de 14h à 19h, Ain'terlude-en-Bugey fêtera ses 20 ans à Champagne-en-Valromey. Un groupe de travail, composé de bénévoles et d'administrateurs, réfléchit actuellement à cet événement culturel : les Arts de la Rue. Ce sera l'occasion pour l'association d'inviter les administrateurs, les bénévoles, les salariés qui ont œuvré depuis 2014...

Différents lieux seront investis sur la commune : la salle des fêtes, la maison des jeux, la place de la maison de pays, la place du marché, le parking de l'école primaire, le square dans la rue du Boule.



Crédit photo : Ain'terlude-en-Bugey

Un programme d'animations mêlant déambulations, musique, jeux est déjà bien engagé : le collectif Merci la Rattrape, le manège à pédales de Belmont, Kappla, Krim Graph, la batucada Ceyzérieu - Hauteville participeront grandement au succès, nous l'espérons, de cette fête !

Une journée festive en perspective, où un pot convivial sera offert à nos partenaires financiers et institutionnels qui nous ont soutenu pendant ces années de fonctionnement.

**Date à retenir :** Assemblée Générale le mardi 9 avril 2024 à 20 heures à la Maison des Jeux.

### □ Relais Petite Enfance Itinérant (RPEI)

Cette année, le RPEI proposera, en continuité de l'année précédente, diverses actions autour de la psychomotricité libre. En 2023, les ateliers animés en lien avec Alice VIREY, psychomotricienne à Virieu-le-Grand, avaient été très appréciés à la fois des parents et des professionnels.

Dans un souci constant de travailler en coéducation, selon les valeurs de l'association Ain'terlude-en-Bugey, et souhaitant diffuser largement les connaissances sur ce sujet crucial dès le plus jeune âge à un public large, les actions 2024 seront déclinées sous différentes formes (ateliers animés par des professionnels spécialistes de la

psychomotricité, conférences...) et s'adresseront à la fois aux professionnels de l'accueil individuel, de la petite enfance au sens large ET à toutes les familles du secteur.



Crédit photo : Ain'terlude-en-Bugey

D'autres actions autour de la lecture et du conte auront lieu en continuité et en complément du partenariat initié l'an dernier avec la bibliothèque d'Artemare (une fois par mois, les bénévoles de la bibliothèque accueillent conjointement les enfants fréquentant le RPEI et les enfants de la micro-crèche avec leurs accompagnants). Nous espérons les diffuser sur l'ensemble du territoire couvert par le RPEI (SIVOM du Valromey, Artemare et Virieu-le-Grand).

Cette année 2024 s'annonce donc riche en nouvelles expériences pour les Assistantes Maternelles, les enfants et les familles.

## OBSERVATOIRE ASTRONOMIE NATURE DU VALROMEY

Sur notre territoire, l'Observatoire de la Lèbe est un lieu unique entièrement dédié à la découverte de l'astronomie pour tous : scolaires, centres de loisirs, familles, groupes... qui vous propose :

- Un observatoire astronomique muni de télescopes (dont un télescope de 600mm et un eVscope numérique), lunettes et divers matériels d'observation.
- Un espace d'exposition, salle hors sac, salle d'animation équipée de matériel pédagogique.
- Un planétarium immersif de 7m de diamètre, pour une plongée au cœur de la voûte céleste par tous les temps.



Crédit photo : Observatoire de la Lèbe



- Un espace extérieur arboré et aménagé de deux sentiers thématiques.

C'est aussi une association de passionnés qui se retrouve chaque mois pour :

- Observer et photographier les objets célestes,
- Apprendre à manipuler les instruments,
- Découvrir l'histoire de notre planète et de notre univers.

Nous menons aussi des actions dans et hors-les-murs, avec la collaboration de diverses associations et structures locales sur des projets culturels, scientifiques et ludiques, des interventions en milieu scolaire et l'organisation d'animations dans le cadre de la Nuit des Étoiles, la Fête de la Science, les Journées du Patrimoine...

Laissez-vous embarquer dans un voyage à travers les galaxies, les étoiles et les planètes. Que ce soit en curieux pour des séances de planétarium et des soirées d'observations, ou en amateur pour rejoindre notre club, venez nous rendre visite :

669 Chemin des étoiles, 01260 Valromey-sur-Séran  
04 79 87 67 31  
info@observatoiredelalebe.fr  
www.observatoiredelalebe.fr

**Prochaine date à retenir :** Assemblée Générale le samedi 20 janvier 2024 à 17 heures

## VAL'MUSE

Le 2 juin 2023, à la salle du Colombier de Virieu-le-Petit, se sont produits 144 enfants de primaire du Valromey dans un concert mêlant le chant choral et les instruments (violin, violoncelle et guitare) pour un public de près de 300 personnes, résidents du Pôle ARIMC, familles, amis, et mélomanes de passage.

Ce concert était le fruit de plusieurs séances de travail instrumental en petit groupe au sein des écoles de Virieu-le-Petit, Haut Valromey, Montessori, et de travail choral pour ces écoles et une classe de l'école de Champagne-en-Valromey.



Crédit photo : Val'Muse

Le projet était mené avec des musiciens de l'ensemble **Pequenas Huellas** (Petites Traces) de Turin, labellisé Ambassadeur de Paix de l'UNESCO, qui a la particularité de mettre en orchestre des enfants dès les premiers moments de travail instrumental, afin de vivre un moment artistique collectif et fédérateur, et surtout, très valorisant pour chacun d'eux.

Les enseignants de Val'Muse sont intervenus tout le long du mois de mai dans un premier temps pour initier les enfants aux gestes de base de la pratique des instruments, par groupe de 5 enfants environ, soit 3 séances de 50 minutes, ainsi que pour la pratique du chant choral par groupe classe. Puis les musiciens de Pequenas Huellas ont rassemblé les enfants de chaque école pour une demi-

journée de répétition. Et enfin, une autre demi-journée a vu se rassembler les enfants des quatre écoles pour une production le soir même qui a enthousiasmé le public, les enseignants et les enfants eux-mêmes !

Ce projet était soutenu par le SIVOM du Valromey via le PEDT (Projet Éducatif de Territoire) et organisé par Val'Muse.

**Prochaines dates à retenir :** Portes Ouvertes le samedi 17 février 2024 de 9h30 à 20h à la maison de pays + Stage Enfants 7-12 ans du mercredi 28 février au vendredi 1<sup>er</sup> mars 2024 de 9h à 17h à la mairie de Sutrieu.

## VALROMEY CYCLO

Les villages de Champagne-en-Valromey et de Belmont (Valromey-sur-Séran) accueilleront le dimanche 19 mai 2024 la 14<sup>ème</sup> édition de LA VALROMEYSANNE. Une fête du four qui se veut rassembleuse, conviviale et sportive.

Au programme, parcours cyclo, randonnées pédestres, randonnées VTT et un parcours familial sur les chemins, dans une ambiance festive. Chacun pourra se régaler avec une tarte cuite au four à pain.



Crédit photo : Valromey Cyclo

Grâce à l'organisation conjointe de 8 associations (plus d'une centaine de bénévoles) et en partenariat avec les acteurs économiques locaux (artisans, agriculteurs, commerçants, associations) et les collectivités régionales, départementales et locales, tout sera prêt pour accueillir dans les meilleures conditions les quelques 1 300 participants attendus !

Nous sommes heureux de promouvoir notre région à travers cette manifestation qui est désormais un événement incontournable du printemps.

**Responsable de la publication :** Pauline GODET

**Rédaction :** Pauline GODET, Pascale MARTINOD, Brigitte ROBERT, Séverine PIOT, Priscille BAILET, Cécile DEHANT, Virginie DUCARRE, Constance BOERNER, Christophe MICHAILLE

**Crédits photos :** SIVOM du Valromey, Médiathèque du Valromey, P. BIDEGAIN, Ain'terlude-en-Bugey, ONF Observatoire de la Lèbe, Val'Muse, CC Bugey Sud

**Mise en page :** Florence BÉAL

**Imprimé par le SIVOM du Valromey**

# MÉDIATHÈQUE du VALROMEY



## LES RENDEZ-VOUS

### LES PETITES Z-HISTOIRES DU MERCREDI

Chaque mois Aurore vous accueille  
pour ce moment de lecture

et vous embarque pour de nouvelles aventures !

Pour toutes et tous - les enfants de moins de 6 ans doivent  
être accompagnés - Entrée libre et gratuite

10h45



Mercredi 10 janvier

Mercredi 7 février

Mercredi 6 mars

Mercredi 3 avril

Mercredi 15 mai

Mercredi 5 juin

Mercredi 3 juillet

## FOCUS

Les revues et magazines que vous pouvez découvrir et  
emprunter à la Médiathèque :

4 Saisons du jardin bio    Alpes Mag    Alternatives Eco  
Arkéo    Curionautes des sciences    Dada    Histoire Junior  
Histoires pour les petits    La Hulotte    J'apprends à lire  
Julie    Le Lien Créatif    La Maison écologique    MordeLire  
Picoti    Psychologies    Que Choisir    Que Choisir Santé  
La Revue Dessinée    La Salamandre Jr    Sciences et Avenir  
Sport&Vie    Terre Sauvage    TOPO    Wakou    Wapiti

## LIRE AUTREMENT

La Médiathèque propose un ensemble de documents à destination  
des publics en situation de difficulté de lecture :

- Livres audio
- Livres en gros caractères

Pour les jeunes dyslexiques, un rayon spécifique leur est proposé :

- Premières lectures, Romans, documentaires

*Ces livres sont adaptés aux difficultés de lecture : police spécifique  
et agrandie, syllabes de couleur différentes, mise en page aérée...*

La Médiathèque du Valromey a entamé un partenariat avec l'Association  
Valentin Haüy.

Au fur et à mesure du développement de ce nouveau service la Médiathèque  
communiquera toutes les informations nécessaires afin de permettre un large  
accès auprès des publics concernés.

## LES NOUVEAUTÉS

Découvrez Le Magazine « MordelIRE »

Un magazine pour LIRE, RIRE et FRÉMIR !

Dans chaque numéro :

UN ROMAN QUI FAIT RIRE

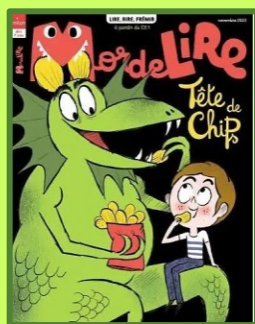
UNE HISTOIRE QUI FAIT PEUR

12 PAGES DE BD D'HUMOUR

DES JEUX POUR STIMULER L'ÉCRIT

Avec MordelIRE,

Jamais marre de lire !



## LE CINÉMA EN LIGNE À LA MÉDIATHÈQUE

Visionner jusqu'à 2 films par mois chez-vous en un clic 24h/24  
c'est possible grâce à votre médiathèque !

La Bibliothèque Départementale de l'Ain met à disposition des  
abonné-es de ses bibliothèques partenaires  
un service de vidéo en ligne.

L'inscription se fait auprès de la Médiathèque du Valromey.

Vous recevrez un mail de confirmation contenant un identifiant et un  
mot de passe vous donnant accès au service demandé.

## HEURES D'OUVERTURE

Mardi 16h30-18h30  
Mercredi 9h-12h/16h30-18h30  
Jeudi 9h-12h  
Vendredi 16h30-18h30  
Samedi 10h-12h

Une boîte de retour à l'extérieur de la  
Maison de Pays permet le retour des  
documents en dehors des heures  
d'ouverture.

## TARIFS

- Moins de 18 ans & Étudiant-e  
- Demandeur d'emploi &  
Minima Sociaux    GRATUIT

- Adulte SIVOM    10 €

- Adulte Hors SIVOM    20 €

- Vacancier    7 €

Abonnement pour un an de date à date

CONTACT : 04 79 87 50 15 - bibliotheque.valromey@wanadoo.fr

3 Place Brillat-Savarin - Maison de Pays - 01260 CHAMPAGNE EN VALROMEY